

ARRÊTÉ DE COMPOSITION DU JURY - JUIN 2024

N° DES-BTSBIOAC-2024-06-006

Fixant la composition des jurys de délibération du brevet de technicien supérieur spécialité
Bioanalyses et contrôles session 2024

Le directeur du service interacadémique des examens et concours,

Vu les articles D. 222-4 et suivants du code de l'éducation portant création du Service interacadémique des examens et concours des Académies de Paris, Créteil et Versailles et définissant les attributions de son directeur ;

Vu les articles D. 643-1 et suivants du code de l'éducation relatifs au règlement général du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2013 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Bioanalyses et contrôles ;

ARRÊTE :

Article 1 : Sont nommés président et membres du jury pour la délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Bioanalyses et contrôles:

Président : Madame Delphine QUANTIN, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional ;

Enseignant-chercheur : Madame Claire MORVAN ;

Enseignants : Mesdames BRESSANELLI-SQUIRES Gaelle, CHUNG Elisabeth, GRIMAL Emmanuelle, KELAI Sabah, LE MEUR Elodie, MALKA Florence, MONROCHE Sylvie, NABET Pascale, WALTHER Claudine et Messieurs BENITO Bastien, BRYCHE Bertrand, LOUVET Stéphane, MARZOUG Zaid ;

Professionnels : Mesdames DAGONEAU Nathalie, DUCROS Elodie, LOURENCO Chloe, MIGAUD Mélanie, ROMEY Aurore, SAURINI Françoise, SAVATIER Marine et Messieurs BRACHET Franck, BROGARD Jérémy, DUMAZ Nicolas, NIVEAU Florian, SIMON Alexandre, SUHARD David.

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 17 juin 2024


Frédéric MULLER